



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Investissement de l'État pour la rénovation de la RN 21 en Dordogne

Question écrite n° 42226

Texte de la question

M. Jean-Pierre Cubertaon attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur la liste des projets retenus dans le cadre de l'appel à projets sur le développement des transports collectifs lancé en décembre 2020 dans le cadre du plan France relance. Avec une enveloppe de près de 900 millions d'euros, cet appel à projets a retenu la candidature de près de 95 projets partout en France. En dépit de la sélection de huit collectivités de la région Nouvelle-Aquitaine pour un montant d'environ 73,2 millions d'euros, aucun projet en Dordogne n'a été retenu en dépit de l'existence de l'important projet de déviation de Périgueux-est. Ce dernier est primordial pour fluidifier à l'avenir le trafic dans le département et renforcer l'attractivité du département. Sur quels critères la sélection des projets s'est-elle effectuée ? Comment expliquer qu'aucun projet en Dordogne n'ait été retenu là ? Quelles sont les perspectives financières en matière d'investissement de l'État pour la RN 21 en Dordogne ? Il lui demande de l'éclairer sur ces différents points décisifs pour l'avenir du département.

Texte de la réponse

L'appel à projets auquel vous faites référence porte sur des projets de transports collectifs. À ce titre, les opérations de déviation routière, qu'il s'agisse du réseau routier nationale ou des réseaux départementaux, n'y sont pas éligibles. Par ailleurs les études d'opportunité d'un contournement de Périgueux sont encore en cours et les solutions possibles restent à approfondir afin de trouver un consensus entre l'État et les collectivités concernées tant en ce qui concerne les fonctionnalités et le tracé du projet que son financement voire pour l'exercice de la maîtrise d'ouvrage. Dans cette hypothèse, la réalisation d'un tel projet devra trouver sa place dans les prochaines contractualisations État-Région.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Cubertaon](#)

Circonscription : Dordogne (3^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42226

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 octobre 2021](#), page 7801

Réponse publiée au JO le : [21 décembre 2021](#), page 9056